

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Samedi 27 octobre 2018 – LIMOUX

PROJET DE PROCES VERBAL

Début de la séance : 14h05

Présents : Colette BAILLADE, Anne-Marie BASSET (CTS), Marin BERNUSSOU, Yves BOQUEL (CTS), Dominique CANAL, Alain CASTAN, Jean-Marie GELY, Muriel GRIMALDI, Virginie HUSSON (Directrice), Noëline MOLLET, Jean-Noël MONTPELLIER, Yvette PRAT, Sophie RECORDIER, Jacques REY, Adeline ROUGES, Delphine SIMONNOT, Marie-Pierre THINE, Frédéric VENOUIL.

Excusés : Christine ANDREU, Bruno BALITRAND, Laurent BELOT, Christian BERNARD, Vanessa CEZAC, Didier DONNAT, Magali HACHE, Paul MARTINEZ, Jean-Michel PITRE,

Le Président ouvre la séance en remerciant les participants présents et le Président du club de l'Entente Limoux Quillan pour son accueil.

A – INFORMATIONS DIVERSES

Le Président livre les informations suivantes :

- partenariat en cours de négociation avec la Dépêche ;
- championnats du Monde à Doha, le Comité Régional y est présent en la personne de Francis PRUDENT ;
- une nouvelle gouvernance du Sport se dessine. Un rapport a été remis à la Ministre des Sports préconisant une redéfinition de l'organisation du sport en France, et visant à renforcer l'autonomie et la responsabilité des acteurs du sport ;
- Rodez a obtenu la finale du trophée fédéral de gymnastique artistique féminine pour 2020 ;
- le salaire minimum conventionnel sera augmenté de 2% en janvier 2019 ;
- enquête adhésion : 12 clubs ont répondu à ce jour, 11 clubs ont refusé des adhérents (un millier environ), notamment faute d'encadrement ou de salle disponible ;
- le siège sera fermé pour le pont du 1^{er} novembre ;
- la branche sport a choisi l'AFDAS, assurance formation des activités du spectacle comme OPCO, ce sera effectif à compter du 1^{er} avril 2019 (jusque là UNIFORMATION reste l'OPCA de la branche sport).

B – ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

A ce moment de la séance le Président Régional est interpellé par Frédéric VENOUIL et des membres du Comité Directeur qui lui font part de leur mécontentement quant à sa méthode de gestion.

fvd JH

Après échanges, il informe alors les membres du Comité Directeur qu'il présentera la cessation de ses fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2018.

Le Comité Directeur reprend ses travaux conformément à l'ordre du jour.

Date de l'Assemblée Générale : 1^{er} décembre 2018

Lieu : Centre des Congrès de Carcassonne - « Le Dôme »

Déroulement :

9h30 – 10h : accueil des clubs et ouverture du bureau de vote

10h – 11h : réunion plénière informative ouverte à tous (informations techniques, labels, Site Internet et procédures d'inscription)

11h- 12h : réunion des comités techniques et en parallèle plénière dirigeants (nouvelle gouvernance du sport, les emplois aidés, questions diverses)

12h30 : repas

13h30-14h30 : accueil des clubs

14h30 : fermeture du bureau de vote et début de Assemblée Générale

C – ADOPTION DU PRJET DE RESOLUTIONS

Après les présentations des compte-rendus, du bilan et du budget 2018-2019 le Comité Directeur adopte le projet:

Résolution N°1 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2018, du rapport de gestion du Comité Directeur et du rapport du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Adoptée à l'unanimité des membres votants

Résolution N°2 :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.612 – 5 du code du commerce, prend acte qu'il n'en existe pas.

Adoptée à l'unanimité des membres votants

Résolution N°3 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 26747 euros de l'exercice clos au 31 août 2017 du Comité Midi-Pyrénées de Gymnastique, en report à nouveau.

Adoptée à l'unanimité des membres votants

Résolution N°4 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de 23156 euros de l'exercice clos au 31 août 2017 du Comité Languedoc Roussillon de Gymnastique, en report à nouveau.

Adoptée à l'unanimité des membres votants

Résolution N°5 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 2684 euros de l'exercice clos au 31 août 2018 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Adoptée

FJ VM

Résolution N°6 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2018-2019 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.
Adoptée à la majorité des membres votants, 6 abstentions

Résolution N°7 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 à 100 euros.
Adoptée à l'unanimité des membres votants

Résolution N°8:

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 15 euros pour 2018-2019 et de la porter à 16 euros pour 2019-2020.
Adoptée à la majorité des membres votants, 1 abstention

Résolution N°9:

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2018-2019 de maintenir les tarifs des droits d'engagement, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 12 €

Duo - Synchro - Trio 22 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 24 €

Access gym Individuel 5 €

Access gym équipe 10 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Adoptée à l'unanimité des membres votants

Résolution N°10:

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2019-2020 de porter les tarifs des droits d'engagement, comme ci-après (Identiques à l'inter-département à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 13 €

Duo - Synchro - Trio 23 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 25 €

Access gym Individuel 5 €

Access gym équipe 10 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Adoptée à l'unanimité des membres votants

Résolution N°11 :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Adoptée à l'unanimité des membres votants

f-v, JM

D – CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAUX

Le Contrat d'Objectif Territorial pour trois ans (2018-2020) a été validé par la Fédération Française de Gymnastique et elle a accordé une aide totale de 98800 euros à ce projet partagé entre le Comité Régional (70 000 euros) et les Comité Départementaux.

Le Contrat d'Objectif Territorial prévoit 800 euros annuels par Comité Départemental à la condition de participer à l'Assemblée Générale de la FFG et au colloque des structures déconcentrées. Il conviendra de travailler à la mise en œuvre de ce projet.

E – DECOUPAGE DES INTER-DEPARTEMENTS

Le Comité a transmis à la Fédération, le 2 août dernier, la proposition d'un nouveau découpage territorial pour ses compétitions inter-départementales s'appuyant notamment sur les prérogatives réglementaires dévolues aux territoires régionaux.

En retour, la Fédération nous a informé, le 4 septembre, que cette demande serait examinée par le Bureau Fédéral.

Le 21 septembre cette dernière nous a annoncé qu'elle n'acceptait pas cette proposition, car elle ne « respectait pas les spécificités territoriales et que chaque inter-département comptait plus de 4 départements ».

Le Comité Régional décide d'organiser au mieux les compétitions fédérales.

F – CENTRE REGIONAL GAF

Le Président informe les membres du Comité Directeur de l'avancée du projet du secteur Jeunesse GAF. Il confirme le souhait des élus de travailler au projet d'une embauche de Raphaël WIGNAGNITZ pour entraîner des 6° et 5° du dispositif régional d'accès la saison prochaine.

Il précise qu'il a été décidé de mettre en place une réunion de coordination pour le futur centre régional et que le Bureau a validé le projet proposé par Raphaël WIGNAGNITZ (FPC et Stages de gymnastes) pour cette saison.

G – CALENDRIER INSTITUTIONNEL

3 réunions obligatoires par an

Les réunions se dérouleront le samedi, le calendrier sera donc élaboré en conséquence

H – DIVERS

Représentants élus sur les compétitions de gymnastique rythmique du premier trimestre :

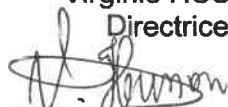
Inter-département (THUIR) : Jean-Marie GELY et Alain CASTAN

Inter-département Ouest (ODOS) : Dominique CANAL

Région individuelles (La Grande Motte) : Sophie RECORDIER

La séance est levée à 17h05.

Virginie HUSSON
Directrice



Jacques REY
Président

